

de

Dossier concernant l'exposition au
Palais Ducal d'un portrait peint
par M^r Louis Gallait.

No 1131

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.
		49 Su cane 1 sp mill

In care
J. S. Miller

Exposition d'un portrait peint par m^r D. Gallait.

Brux. 24 février 1869

à M^{le} Ministre de
l'Intérieur

Nous nous empressons
de vous informer que nous
ne voyons pas d'inconvé-
nient à ce que le Cabinet
du rep. de-chambre, au
Palais Ducal, dont il est
fait mention dans votre
lettre du 22 de ce mois
soit provisoirement utilisé
à l'exposition d'un
portrait de feu M^{le} le
Général de Lamoricière
peint par M^{le} L. Gallait.

Nous vous prions, M^{le}
le Min. de vouloir bien
nous faire connaître l'époque
à laquelle cette pièce devra
être mise à la disposition
de M^{me} la Comtesse de
Merode & le temps
pour que durera l'ex-
position qu'il s'agit

d'aucun ~~un~~ profit des
pauvres de Bruxelles.

Agr. M. Allen.

Le Vice-Prés.

Le Secrétaire.

Xth

pd

MINISTÈRE

de

D'INTÉRIEUR.

DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES & DES SCIENCES.

N^o.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 22 février 1869.



Messieurs,

1131.

M^{me} la Comtesse de Mérode sollicite l'autorisation de pouvoir disposer momentanément d'une des Salles du Palais-Ducal, afin d'y exposer, au profit des pauvres de Bruxelles, un portrait de feu M^r le général de Lamoricière, peint par M^r Louis Gallait.

Le département de l'Intérieur se trouvant dans l'impossibilité de concéder maintenant l'usage de la

À la Commission administrative des Musées royaux de peinture et de sculpture,

1881
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Le grand Salle du Palais, à cause du
Service des concerts du Conservatoire, l'on ne
pourrait autoriser M^{me} de Mérode, en
égard au but philanthropique qu'elle se
propose, qu'à disposer d'un cabinet du
rez-de-chaussée, qui se trouve au bout
de l'aile de l'édifice, vers la place des
Palais.

Ce cabinet, indépendamment de
quelques plaques qui pourraient rester appen-
dus au mur, n'est occupé que par le
torse dit "du Belvédère" qui se trouve
au centre sur un piédestal en grès
l'on pourrait déplacer facilement.

En outre ce cabinet ouvrirait sur
le corridor affecté à l'entrée des bureaux,
pour être fort bien isolé des galeries du
Musée, sans qu'il en résulte le moindre

inconvenient pour les visiteurs.

Il me serait agréable, Messieurs,
d'apprendre, dans le plus bref délai
possible, si vous n'avez pas d'observations
à présenter au sujet de l'autorisation que
je me propose d'accorder à M^{me} la
Comtesse de Mérode.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Instruction

Le Directeur général

Willefig